

**Du** : Service communication de la Communauté de Communes du Clermontais  
**Pour information et diffusion**

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### JEUNESSE : Réforme des rythmes scolaires

#### Qu'est-ce qui change sur le Clermontais ?



*Une écolière © tan4ikk - Fotolia.*

La Communauté de Communes du Clermontais passera à la semaine des 4 jours et demi en septembre 2013.

A Ceyras, Fontès, Nébian et Paulhan, l'Accueil de Loisirs Intercommunal Associé à l'École (ALAE) prendra le relais après la classe.

### Un nouveau temps périscolaire gratuit

Pendant ce nouveau temps périscolaire, non obligatoire et gratuit, les enfants pratiqueront les activités prévues dans le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) élaboré en partenariat avec les communes concernées, les enseignants, les parents d'élèves et les associations locales.

#### **A la fin de la classe, les parents peuvent :**

- Venir chercher leurs enfants
- Les laisser participer sur inscription aux activités périscolaires gratuites et les récupérer dès la fin de ce temps.

Ensuite les enfants peuvent continuer en ALAÉ traditionnel, qui est un service payant.

### Info pratique :

L'inscription à ces nouvelles activités périscolaires se fait sur le même dossier 2013 / 2014 que celui pour les ALAÉ.

Pour retirer un dossier d'inscription s'adresser à chaque pôle concerné ou sur le site : [www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr)

## Et le mercredi on fait comment ?

La Communauté de Communes du Clermontais organise le transfert des enfants de l'école vers les Accueils de Loisirs intercommunaux.

Il y a plusieurs cas de figure :

- Les enfants qui sont dans une commune pourvue d'un ALSH (**CANET, CEYRAS, FONTÈS, NÉBIAN, OCTON, PAULHAN**), seront remis directement par les enseignants aux animateurs.
- Les enfants qui sont dans des écoles publiques de **CLERMONT L'HÉRAULT (Jules VERNE, Jacques PRÉVERT et Jean ROSTAND)** et inscrits à l'ALSH, seront acheminés en bus à l'école Jean VILAR pour prendre le déjeuner. Un référent du groupe scolaire les remettra aux animateurs\* lors du passage du bus. Les enfants scolarisés à l'école **Alphonse DAUDET** se rendront à pied à l'école Jean VILAR sous l'encadrement d'animateurs. Pour les élèves de **Jean VILAR**, les animateurs seront présents sur place pour les accueillir ainsi que les enfants qui ne seraient pas scolarisés dans un de ces établissements scolaires.
- Les enfants qui sont scolarisés dans une commune sans ALSH (**PÉRET, CABRIÈRES, ASPIRAN**) et inscrit à l'ALSH de **PAULHAN**, seront pris en charge dès la fin de la classe. Un référent du groupe scolaire les remettra aux animateurs\* lors du passage du bus et ils seront acheminés dans le pôle d'accueil de PAULHAN.
- Les enfants qui sont scolarisés dans les communes (**SAINT FÉLIX DE LODEZ et BRIGNAC**) qui organisent une garderie municipale le mercredi matin, et qui sont inscrits à l'ALSH de **CEYRAS** seront pris en charge dès la fin de la garderie. Un référent les remettra aux animateurs\* lors du passage du bus et ils seront acheminés vers le pôle d'accueil de **CEYRAS**.

*\*Deux animateurs présents dans le bus*

Pour les parents des communes de **PÉRET, CABRIÈRES, ASPIRAN, SAINT FÉLIX DE LODEZ et BRIGNAC** qui désirent inscrire leurs enfants sur un autre pôle que celui précisé ci-dessus, l'accompagnement sera de leur ressort.

**Attention :**

L'inscription des enfants à l'ALSH peut se faire en demi journée sans repas. Par contre, le déjeuner ne peut être dissocié de la demi journée d'activité.

Pour les parents dont les enfants fréquentent un groupe scolaire n'appliquant pas la réforme des rythmes scolaires, la demi journée pourra commencer soit au déjeuner, soit après celui-ci suivant inscription et entente avec le responsable du pôle choisi.

**Pour plus d'information :**

**ALAÉ Ceyras**

4 impasse du stade - 34800 CEYRAS

Tél : 04 67 88 67 04

Mail : [pole.ceyras@cc-clermontais.fr](mailto:pole.ceyras@cc-clermontais.fr)

**ALAÉ Nébian**

École Publique « Yvette Marty » - Rue Jean Jaurès - 34800 NÉBIAN

Tél : 04 67 88 22 17

Mail : [pole.nebian@cc-clermontais.fr](mailto:pole.nebian@cc-clermontais.fr)

**ALAÉ Fontès**

Rue Paul Bert - 34320 FONTÈS

Tél : 04 67 24 10 22

Mail : [pole.fontes@cc-clermontais.fr](mailto:pole.fontes@cc-clermontais.fr)

**ALAÉ Paulhan**

Groupe Scolaire G. Sand / F. Dolto - 34230 PAULHAN

Tél : 04 67 25 05 23

Mail : [pole.paulhan@cc-clermontais.fr](mailto:pole.paulhan@cc-clermontais.fr)

---

**Contact presse :**

Service communication : 04 67 88 95 50